

Le point sur le renouvellement des services d'emploi : Phases 1 et 2

Questions et réponses générales

Table des matières

Secrétariat du RSE	2
Quel est le rôle du nouveau Secrétariat du RSE?	2
Le point sur la Phase 1 du RSE	2
Quand les résultats du processus de sélection concurrentiel de la Phase 1 seront-ils annoncés?	2
Une fois les nouveaux GSS sélectionnés, y aura-t-il une période de transition pour les régions de la Phase 1?	3
Quand commencera la réception des dossiers des clients pour les nouveaux GSS?	3
Le point sur la Phase 2 du RSE	4
Qu'en est-il des régions de la Phase 2?	4
Pourquoi le ministère lance-t-il si rapidement le processus concurrentiel pour les régions de la Phase 2?	4
Renseignements généraux sur le RSE	4
Quel est le calendrier de mise en œuvre?	4
Comment les GSS sont-ils sélectionnés?	5
Combien de régions un GSS peut-il superviser?	5
Pourquoi le RSE aura-t-il lieu en dernier à Toronto et dans les régions du Nord?	5
Comment le ministère continuera-t-il de mobiliser les intervenants pendant la mise en œuvre à l'échelle provinciale?	6
Les régions prototypes affichent-elles des résultats positifs à ce jour?	6

Secrétariat du RSE

Quel est le rôle du nouveau Secrétariat du RSE?

Le gouvernement de l'Ontario a récemment mis sur pied le Secrétariat du renouvellement des services d'emploi (RSE), franchissant une étape importante vers la concrétisation de sa vision de la prestation intégrée des services d'emploi.

Le Secrétariat gèrera la planification et la mise en œuvre des divers volets du RSE et veillera à la coordination stratégique des activités des ministères en plus de collaborer avec les nombreux partenaires et intervenants en prestation de services.

Le ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences et le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires continueront de coopérer à la mise en œuvre du RSE.

Le point sur la Phase 1 du RSE

Quand les résultats du processus de sélection concurrentiel de la Phase 1 seront-ils annoncés?

Le processus concurrentiel de sélection des nouveaux gestionnaires de système de services (GSS) pour les régions de la Phase 1 va bon train dans York, Halton, la péninsule Stratford-Bruce et Kingston-Pembroke, et les organismes choisis devraient être annoncés à la fin avril 2022. De plus amples renseignements seront communiqués au fur et à mesure que des décisions seront prises.

Une fois leur identité révélée, les GSS commenceront à travailler avec les fournisseurs de services de leur région pour préparer la transition graduelle vers le nouveau modèle de prestation de services. Comme dans les régions prototypes, les GSS disposeront d'une période de planification de trois (3) mois et d'une période de transition de neuf (9) mois pour établir des relations et accroître leurs capacités dans leur région.

Une fois les nouveaux GSS sélectionnés, y aura-t-il une période de transition pour les régions de la Phase 1?

À la suite du processus concurrentiel de la Phase 1, les nouveaux GSS disposeront d'une période de planification de trois (3) mois et d'une période de transition de neuf (9) mois pour s'établir et nouer des liens avec les fournisseurs de services. Les prototypes ont permis de confirmer que les périodes de planification et de transition étaient nécessaires à la réussite.

La période de transition permettra aux GSS de garantir la stabilité du réseau de prestation de services. Pendant ce temps, ils assumeront la responsabilité des ententes en vigueur avec les organismes de prestation de services dans leur région pour les programmes d'Emploi Ontario et le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH).

À la fin de la période de transition, les GSS assumeront également la responsabilité des municipalités de fournir des services d'emploi aux clients du programme Ontario au travail. La continuité des services et une approche axée sur la clientèle seront privilégiées tout au long de la transition.

Quand commencera la réception des dossiers des clients pour les nouveaux GSS?

Durant la période de transition, les responsabilités des fournisseurs de services d'Emploi Ontario et du volet Soutien de l'emploi du POSPH seront transférées aux GSS. Ces derniers commenceront alors à s'occuper de la surveillance du réseau de prestation de services et de la réception des dossiers des clients d'Emploi Ontario et du volet Soutien de l'emploi du POSPH.

Dès le début de la période de prestation intégrée des services d'emploi (en avril 2023), les GSS pourront modifier le réseau de fournisseurs de services.

À ce moment, la responsabilité des services d'emploi et du soutien de l'emploi offerts aux clients ayant précédemment reçu des services d'aide à l'emploi du programme Ontario au travail sera transférée aux GSS, et les clients de l'aide sociale souhaitant obtenir des services d'emploi commenceront à se faire aiguiller vers Emploi Ontario.

Le point sur la Phase 2 du RSE

Qu'en est-il des régions de la Phase 2?

Parallèlement à la sélection des nouveaux GSS des régions de la Phase 1, la planification de la mise en œuvre du modèle de RSE est en cours pour le prochain groupe de régions (les régions de la Phase 2), qui comprend Durham, London, Ottawa, Windsor-Sarnia et Kitchener-Waterloo-Barrie.

En avril 2022, le ministère lancera l'appel de propositions et invitera les candidats qualifiés à l'issue de la Demande de qualification de la Phase 1.

Pourquoi le ministère lance-t-il si rapidement le processus concurrentiel pour les régions de la Phase 2?

Le processus et les échéances pour la Phase 2 ont été annoncés en juin 2021 dans le cadre d'une démarche échelonnée et réfléchie pour la mise en œuvre dans l'ensemble de la province.

À mesure que l'économie reprend, de nombreuses personnes auront besoin d'un accès rapide et facile aux services gouvernementaux pour se trouver et conserver un emploi.

Le ministère a le souci de mener un processus concurrentiel équitable pour sélectionner les GSS tout en assurant de meilleurs services à une clientèle qui a plus que jamais besoin d'aide.

Renseignements généraux sur le RSE

Quel est le calendrier de mise en œuvre?

Il reste 12 régions dans lesquelles le modèle de RSE doit être mis en œuvre.

Avril 2022 : Les ententes de paiement de transfert entre le ministère et les GSS seront conclues d'ici la fin du mois pour les régions désignées de la Phase 1 (York, Halton, Stratford-Bruce et Kingston-Pembroke).

Avril 2022 : Le processus concurrentiel pour les régions de la Phase 2 (London, Durham, Windsor-Sarnia, Kitchener-Waterloo-Barrie et Ottawa) se déroulera à la fin du mois, et les ententes devraient être conclues en décembre.

2023 : Le processus concurrentiel pour les régions de la Phase 3 (notamment Toronto et deux régions du Nord de l'Ontario) aura lieu en 2023, en raison du besoin de planifier davantage les activités de mobilisation et de mise en œuvre.

Comment les GSS sont-ils sélectionnés?

Les GSS sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel en deux étapes. Le ministère vise à attirer des organismes au rendement élevé qui ont l'expertise et la capacité requises pour superviser la planification, la prestation et la conception des services d'emploi, à titre de GSS.

Combien de régions un GSS peut-il superviser?

Le ministère donnera prochainement des précisions supplémentaires à ce sujet.

Pourquoi le RSE aura-t-il lieu en dernier à Toronto et dans les régions du Nord?

Le ministère reconnaît la singularité et la complexité de la situation démographique, de la géographie et de la densité de population de Toronto et des régions du Nord. C'est pourquoi il a reporté la mise en œuvre dans ces zones.

Le ministère profitera de la période précédant le lancement du RSE à Toronto et dans le Nord pour étudier avec soin l'élaboration du mode de prestation le mieux adapté aux besoins particuliers de ces régions.

Les décisions relatives aux exigences en matière de conception du système et aux améliorations de la prestation de services seront prises après consultation des principaux intervenants, notamment des municipalités, des conseils d'administration de district des services sociaux, des partenaires autochtones, des intervenants francophones, du réseau de fournisseurs de services et des groupes communautaires.

Comment le ministère continuera-t-il de mobiliser les intervenants pendant la mise en œuvre à l'échelle provinciale?

Pendant que le gouvernement se prépare à la prochaine étape du RSE, le ministère est déterminé à collaborer avec les principaux intervenants, notamment les partenaires municipaux, les partenaires de prestation de services, les partenaires autochtones et le Groupe de référence en matière de services d'emploi pour les personnes handicapées.

En outre, le ministère demeure résolu à transmettre des communications régulières afin de permettre aux intervenants, aux partenaires autochtones et au public de comprendre les changements éventuels et de s'y préparer.

Les régions prototypes affichent-elles des résultats positifs à ce jour?

Le programme Ontario au travail a été intégré à Emploi Ontario il y a à peine plus d'un an, et la période de prestation intégrée des services d'emploi a commencé dans les trois régions prototypes du RSE le 1^{er} janvier 2021.

Durant cette période, les ministères ont recueilli diverses données sur la clientèle pour évaluer les résultats en matière d'emploi et orienter la transformation du système.

Bien que les données sur les résultats de la clientèle en matière d'emploi soient limitées, les résultats préliminaires sont encourageants. Le ministère continuera de suivre et d'évaluer les progrès en fonction des données.